

## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 21 mai 2019

# Malgré l'approche de l'hiver austral, l'épidémie de dengue se poursuit à un rythme élevé



L'épidémie de dengue reste encore très active sur l'île, avec **1 074 cas confirmés entre le 6 au 12 mai**. La dispersion des cas se poursuit et les conditions météorologiques restent encore favorables au développement des moustiques.

Dans ce contexte particulièrement sensible, la mobilisation de l'Etat, des communes, des intercommunalités et de la population sont nécessaires pour freiner cette dynamique.

## Situation épidémiologique au 21 mai 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Suite à l'émergence de la dengue en 2017 et une première vague épidémique en 2018, une deuxième vague est en cours et d'une intensité encore plus importante. Ainsi, depuis le début de l'année, **plus de 12 000 cas ont été confirmés avec plus de 1 000 cas dénombrés chaque semaine**. Il s'agit là des personnes pour lesquelles une analyse biologique a confirmé la maladie. **Les estimations du nombre de cas ayant présenté des symptômes de la maladie et ayant consulté un médecin** (que des analyses aient été réalisées ou pas) **se situent plutôt aux alentours de 3 500 cas par semaine**, soit plus de 31 000 personnes depuis le début de l'année.

Les foyers historiques du Sud (*Saint-Joseph, Petite-Ile, Etang-Salé, Saint-Louis*) sont toujours très actifs, mais en diminution, excepté au **Tampon**, où l'augmentation du nombre de cas se poursuit.

Les cas sont également en augmentation dans les communes suivantes :

- Au **Nord** : Sainte-Marie, Sainte-Suzanne et La Montagne
- Dans l'**Est** : Sainte-Rose et Saint-Benoît
- Dans l'**Ouest** : Le Port, Bois-de-Nèfles Saint- Paul, La Possession et le Guillaume

### DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 19 000 cas autochtones confirmés** (dont **12 187 cas depuis le 01/01/2019**)
- **513 hospitalisations** (dont **357 hospitalisations depuis le 01/01/2019**)
- **1 770 passages aux urgences** (dont **1 295 passages aux urgences depuis le 01/01/2019**)
- **Près de 57 000 cas cliniquement évocateurs** (dont **plus de 31 500 cas depuis le 01/01/2019**)
- **14 décès**, dont **7 directement liés à la dengue**. (Depuis le 01/01/2019 : **8 décès**, dont **4 directement liés à la dengue**).

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974



## La lutte contre les moustiques est l'affaire de tous

Connaître et appliquer les mesures de prévention pour lutter contre le virus de la dengue restent les moyens les plus efficaces pour éviter de contracter la maladie et la transmettre à son entourage :

- **Geste n° 1 : Je me protège des piqûres de moustique**

L'utilisation des produits répulsifs est l'une des mesures les plus sûres pour lutter contre la propagation de la dengue. Il est conseillé de **disposer en permanence d'un répulsif cutané** afin de pouvoir l'appliquer en journée, en particulier le matin et le soir. Par ailleurs, pour protéger les bébés et les personnes alitées, il est conseillé **d'utiliser des moustiquaires**.

- **Geste n° 2 : J'élimine l'eau stagnante**

Les moustiques se multiplient en pondant leurs œufs dans les récipients et objets contenant de l'eau. Pour lutter contre la prolifération des moustiques, il faut **supprimer ces gîtes larvaires, ou les vider chaque semaine**.

- **Geste n° 3 : Je consulte un médecin en cas de symptômes**

Les symptômes qui doivent conduire à consulter son médecin sont :

- **une forte fièvre**
- **des maux de tête**
- **des douleurs musculaires et/ou articulaires**
- **une sensation de grande fatigue.**

*Si le moustique pique une personne malade, il peut transmettre la maladie à une personne saine. C'est pourquoi, les personnes souffrant de la dengue doivent tout particulièrement se protéger des piqûres de moustiques pour éviter de propager la maladie à leur entourage.*

- **Geste n° 4 : A l'occasion de la Fête des Mères, dimanche 26 mai**

- **Si j'utilise des fleurs coupées** : je remplace l'eau des vases par du sable humide à ras bord du récipient
- **Si j'utilise des plantes en pot** : je retire les coupelles

### **Campagne de communication : « Tous concernés, AGISSONS ! »**

Pour permettre au plus grand nombre de prendre conscience des risques liés à cette épidémie de dengue et sensibiliser la population aux gestes de prévention, la campagne de communication se poursuit avec la diffusion :

- **d'une campagne radio**
- **d'un spot TV**

Des messages de prévention sont également diffusés :

- **dans les salles de cinéma**
- **dans 32 pharmacies de l'île**

Par ailleurs, des partenaires privés, tels que **les enseignes Jumbo Score**, s'associent bénévolement aux côtés des autorités sanitaires pour diffuser largement au sein de leurs structures les messages de prévention (*réseaux sociaux, diffusion de spot dans les galeries commerciales, site internet, etc*).

>> Ces outils sont disponibles en téléchargement sur le site internet de l'ARS OI en [cliquant ici](#).

**TOUS CONCERNÉS, AGISSONS !**

